

# SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (RHONE)

## CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 28 juillet 2020

Présents : **PARIZOT Stéphane – GUILLARME Grégory – ROGNARD Carole – DENIZOT Eric - RAMPON Pascal – JOMAIN Chloé - MONTVERNAY Didier – MORAND Frédéric – BOUCHARD Dominique – BOIS Marjorie – FOURNIER Mickael – PINEAU Marc-Henri - SAUZE-PARIZOT Vanessa**

Excusé (s) : – **ZOCCHETTI Céline – PICOD Edouard**

Absent (s) :

Démissions :

- *Mme ZOCCHETTI Céline a donné procuration à Mr MORAND Frédéric – Mr PICOD Edouard a donné procuration à Mme SAUZE-PARIZOT Vanessa -*

### **AGGLO « VILLEFRANCHE-BEAUJOLAIS-SAONE » :**

Compte-rendu des premières réunions du nouveau conseil communautaire (élection président, vice-présidents, désignation des conseillers délégués)

Président : Mr Pascal RONZIERE

Vice-Présidents : Mmes et Mrs : DUTHEL (St Etienne des Oullières 1er) – DE LONGEVIALLE (GLEIZE 2<sup>ème</sup>) – THIEN (LIMAS 3<sup>ème</sup>) – BERTHOUX (VILLEFRANCHE 4<sup>ème</sup>) – REVERCHON (JASSANS-RIOTTIER 5<sup>ème</sup>) – ROMANET-CHANCRIN (ARNAS 6<sup>ème</sup>) – RABOURDIN (LACENAS 7<sup>ème</sup>) – RAVIER (VILLEFRANCHE 8<sup>ème</sup>) – DUMONTET (ST CYR LE CHATOUX 9<sup>ème</sup>) – CADI (VILLEFRANCHE 10<sup>ème</sup>) LIEVRE (VILLE SUR JARNIOUX 11<sup>ème</sup>) – PORTIER (VILLEFRANCHE 12<sup>ème</sup>) – PERRIN Jean-Charles (VAUX EN BEAUJOLAIS 13<sup>ème</sup>)

Au niveau des membres du conseil municipal, ont été désignés :

Mr Stéphane PARIZOT	Conseiller délégué (Commerce et Artisanat)
Mme ROGNARD Carole	Syndicat mixte du Beaujolais
Mr Stéphane PARIZOT	Syndicat des Eaux du Centre Beaujolais
Mr Stéphane PARIZOT	Destination Beaujolais Office du Tourisme

### **REVISION LOYER COMMUNAL :**

Délibération pour révision du loyer de Mme GAUTHIER Isabelle (4 Place J.Blanc et des Ecoles), à compter du 24 juillet 2020 : 636,63 €/mois

### **COMMISSION IMPOTS DIRECTS :**

Délibération pour désignation de 24 personnes. Parmi ces 24 personnes, le service des finances publiques retiendra 12 personnes, qui siégeront au sein de cette commission.

### **DESIGNATION DELEGUES :**

- Syndicat Réseau Câblé : RAMPON Pascal (titulaire) / DENIZOT Eric (suppléant)
- CNAS (Comité National d'Action Sociale) : PARIZOT Stéphane

### **PERSONNEL COMMUNAL :**

Mme Dominique DESSALLES a été retenue pour assurer le service de cantine, durant le temps de midi (11h30 à 13h30), à compter de la rentrée prochaine.

### **APPEL A BENEVOLES :**

La commune **recherche une ou des personnes bénévoles pour assurer, tous les mardis**, le portage des repas aux personnes âgées de la commune. Merci de bien vouloir prendre contact avec le secrétariat de mairie.

### **ROSE NUITS D'ETE :**

Mr GUILLARME fait le point sur cette 2<sup>ème</sup> édition. 5 viticulteurs et 3 « Food-Trucks » (pizza-cuisine indienne et glacier) ont participé. Ces professionnels ont été satisfaits de leur participation. Environ 200 à 250 personnes ont participé à cette soirée.

Quelques points à améliorer pour l'année prochaine :

- Groupes musicaux : Trop éloignés des stands
- Eclairage : Pourquoi ne pas prévoir un éclairage semi-permanent qui pourrait servir également aux autres associations qui organisent des manifestations sur le Chapitre
- Point de vente des verres : A installer à l'entrée du circuit.

### **CANTINE SCOLAIRE :**

Mme Marjorie BOIS informe à nouveau qu'elle n'assurera plus la présidence de l'association de la cantine scolaire, pour la rentrée prochaine. A ce jour, malgré ses appels, aucun parent ne souhaite prendre ce poste.

Il est décidé qu'une réunion, sera organisée, conjointement entre la municipalité et l'ensemble des parents d'élèves, en début d'année, afin de trouver une issue à ce problème.

### **LA BENOITE :**

Mr PARIZOT informe le conseil que cet établissement réouvrira à compter du 1/8, le vendredi + samedi + dimanche et qu'il rencontre Mr Stéphane GONTHIER, mercredi 30 juillet.

### **SALLE DU BREUIL :**

Le conseil municipal décide d'accorder la gratuité de la salle du Breuil, aux LION'S CLUB, pour l'organisation d'une manifestation à but caritatif, le mardi 29 décembre 2020. L'intégralité du bénéfice sera reversé à une œuvre d'utilité publique.

### **FETE DE ST LAURENT :**

Elle se déroulera, conjointement avec les Amis de St Laurent, le dimanche 9 août, sur la place d'Arbuissonnas (10h30 messe en extérieur, suivie d'un vin d'honneur). Toute la population est invitée.

### **ORDURES MENAGERES et COLLECTE SELECTIVE :**

Il est demandé une nouvelle fois, aux habitants de ne pas laisser sur la voir publique leur container à ordures ménagères. Ces containers doivent être rentrés sur leur propriété, après chaque passage de la collecte. Les sacs jaunes pour la collecte sélective, ne doivent être déposés, sur l'espace public, que la veille de la collecte (le mardi soir, tous les 15 jours). Un rappel sera fait auprès des habitants.

Si ces consignes ne sont pas respectées, les containers restant sur la voie publique seront récupérés par la mairie. Les propriétaires devront venir les chercher en mairie. Quelques conseillers ont précisé que certaines personnes, ne mettront plus leurs sacs dans le container mais directement sur la route.

Un courrier sera adressé au propriétaire des logements « Grande Rue » leur demandant de rentrer dans leur cour, le container jaune, laissé devant la propriété de la famille TOURNY « Rue de la Voûte ».

Notre village étant un village touristique, il est très désagréable de constater que ces mesures de savoir-vivre ne soient pas appliquées, par les habitants.

### **BRIGADES DES RIVIERES et VERTES :**

Mr MONTVERNAY, contacte le syndicat mixte des rivières pour demander une intervention sur les berges de la Vauxonne Il précise cependant, que ce nettoyage doit être fait correctement afin de ne pas détériorer la faune du lit de la rivière.

Mr DENIZOT contacte le service des brigades vertes pour le nettoyage des abords du Viaduc.

### **ASSOCIATIONS DES FAMILLES :**

Le conseil autorise cette association à stationner leur caravane dans le local de pompiers au Fond de Salles. Grégory GUILLARME contactera l'amicale des pompiers de cette décision.

### **INFORMATIQUE :**

Mr DENIZOT propose au conseil :

- La mise en place d'un outil collaboratif pour les conseillers et le secrétariat, un système de visio-conférence ainsi que l'achat d'un ordinateur portable. Coût 2 364 € + abonnement annuel de 1 728 €.

Le Conseil donne son accord pour ces prestations, qui seront réalisées par ISINET INFORMATIQUE

### **QUESTIONS DIVERSES :**

Fonds de péréquation : Il a été attribué pour l'année 2020, la somme de 46.897 €.

Aide aux associations : En cette période de COVID, le conseil décide de fournir à toutes les associations communales, qui organiseront une manifestation, du gel hydroalcoolique.

### **PROCHAINES REUNIONS :**

**Mardi 1<sup>er</sup> septembre 2020 à 20h00**

**Mardi 6 octobre 2020 à 20h00**

**Mardi 3 novembre 2020 à 20h00**